

Commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction Publique du
Mercredi 15 février 2012 Après-midi

01 Question de Mme Valérie Warzee-Caverenne à la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjointe à la ministre de la Justice, sur "l'intervention financière de Fedasil aux communes qui ont un centre ouvert pour l'accueil des demandeurs d'asile sur leur territoire" (n° 9263)

01.01 **Valérie Warzee-Caverenne** (MR): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, dans la justification du Budget général des dépenses pour 2012, section 44, nous avons pu noter qu'au chapitre 53 relatif à l'intervention de l'État dans l'accueil des demandeurs d'asile par des tiers, le poste 533.05 "Subsides aux communes", il est précisé que, pour 2012, le budget accordé ne permet pas d'octroyer une intervention de 247,9 euros par place mise à disposition en 2011.

Aucune information quant à la suppression de cette intervention n'ayant été communiquée aux communes concernées, ces dernières ont inscrit dans leur budget 2012 le même montant que celui qui leur avait été octroyé en 2011. Je rappelle que ce montant est prévu pour couvrir les frais de fonctionnement et de personnel liés au surcroît de travail administratif des services communaux et du CPAS engendré par la présence d'un centre dans une commune.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous me dire si cette intervention est effectivement supprimée ou diminuée? Dans le cas d'une suppression, pourriez-vous nous dire pourquoi et par quel autre département ces montants seront pris en charge? Dans le cas d'une diminution, pourriez-vous nous dire dans quel délai les communes seront informées des montants à inscrire réellement au budget 2012?

01.02 **Maggie De Block**, secrétaire d'État: Monsieur le président, chère collègue, les crédits octroyés lors du budget initial ne permettent pas d'octroyer une intervention de 247,9 euros pour chaque place mise à disposition en 2011.

En revanche, à l'occasion du contrôle budgétaire de février 2012, l'Agence propose de conserver le montant précité, ce qui représenterait un montant de 2 976 000 euros pour le poste 533.05 et engendrerait une augmentation budgétaire de 977 000 euros.

Comme me l'a suggéré l'Agence, je l'ai proposé. Cela dépendra du contrôle budgétaire des deux prochaines semaines. Pour le moment, nous sommes en consultation bilatérale. Nous avons aussi eu une réunion avec les Unions des villes et communes.

01.03 **Valérie Warzee-Caverenne** (MR): Les communes ont reçu un document de Fedasil qui attestait bien qu'une aide serait accordée. Nous sommes à mi-chemin. Vous ne pouvez pas encore confirmer le montant?

01.04 **Maggie De Block**, secrétaire d'État: Tout dépendra du budget. Mais notre intention est bien de réserver ce montant.

01.05 **Valérie Warzee-Caverenne** (MR): Je vous remercie et ne doute pas que vous resterez attentive à cette question.

Het incident is gesloten.
L'incident est clos.